



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n°058-2021

La Présidente de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2021 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 nd degré « Génie civil » UFR SSI N° RPE0061	<p>➤ Président : Arnaud PERROT, MCF et représentant du doyen de l'UFR SSI</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Sébastien LE GALL, VP CA➤ Noël CHALLAMEL, PR➤ Vincent PICANDET, MCF➤ Jean Rémy SALLIOU, PRAG

Fait à Lorient, le 23 juin 2021

La Présidente,

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 24/06/2021
Qualité : La Présidente

